

Accompagner le passage d'un compteur de modulation exprimé en Temps de Travail Rémunéré (TTR) vers un compteur exprimé en Temps de Travail Effectif (TTE)

Description

Prérequis

Connaître les principes généraux de la modulation. Venir avec une calculatrice et des exemples anonymisés de compteur actuellement utilisé.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- comprendre les différences entre un compteur en TTR et un compteur en TTE ;
- identifier les incidences juridiques de chaque méthode de calcul ;
- convertir un compteur existant en TTR vers un compteur en TTE ;
- fiabiliser le suivi des compteurs tout au long de la période de modulation ;
- sécuriser les régularisations en fin de période.

Contenu

Les fondamentaux du passage du TTR au TTE

- rappel des règles de modulation prévues par la convention collective BAD ;
- TTR ou TTE : quelles différences ?
- quelles heures alimentent réellement le compteur ?
- temps de travail effectif et heures assimilées ;
- incidences sur la planification et le suivi.

Construire un compteur en TTE

- architecture d'un compteur TTE ;
- alimentation quotidienne ;
- gestion des absences ;
- traitement des jours fériés ;
- congés payés ;
- maladie ;
- formation ;
- récupération ;
- incidences sur le solde de modulation.

Les points de vigilance

- salariés à temps plein ;
- salariés à temps partiel ;
- modifications du planning ;
- dépassements ;
- régularisations intermédiaires ;
- préparation de la fin de période.

Atelier pratique : convertir un compteur TTR en compteur TTE

À partir de compteurs utilisés par les participants :

- analyse de la méthode actuelle ;
- repérage des écarts ;
- conversion en TTE ;
- recalcul du solde ;
- justification des écarts constatés.

Atelier avancé

Étude de plusieurs situations complexes :

- maladie en cours de modulation ;
- congés payés ;
- jours fériés ;
- heures complémentaires ;
- modification du contrat ;
- changement de planning.

Synthèse et sécurisation des pratiques

Construction d'une méthode commune :

- les étapes de conversion ;
- les erreurs les plus fréquentes ;
- les contrôles à effectuer avant validation d'un compteur ;
- une check-list de passage au TTE utilisable immédiatement dans la structure.

Méthodes pédagogiques

- Apports juridiques ciblés
- Nombreux cas pratiques



- Exercices de calcul
- Travail à partir des tableaux réellement utilisés par les participants
- Corrections collectives
- Échanges de pratiques

Évaluation de la formation

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

Durée : 1 jour en présentiel (7 heures)

Intervenants : Juriste

Publics : Directeurs/trices, responsables de secteur et assistants/es de secteur, responsables RH, chefs/ffes de services/de pôle

Date des formations

- 16 novembre 2026 (INTRA ASSIA Réseau UNA)
- 17 novembre 2026 (INTRA ASSIA Réseau UNA)
- 30 novembre 2026 (INTRA ASSIA Réseau UNA)
- 1er décembre 2026 (INTRA ASSIA Réseau UNA)